

Assemblée ordinaire de la paroisse de Bonnefontaine, jeudi 11 avril 2019, à la salle sous l'école de Bonnefontaine

La présidente, Mme Corine Jungo, ouvre l'assemblée à 20h00 en saluant cordialement toutes les personnes présentes. Ensuite, elle donne immédiatement la parole à l'Abbé Robert qui nous invite à prier.

La présidente souhaite modifier l'ordre du jour. En effet, au point 4, nous avons deux personnes démissionnaires au lieu de 1 au sein de la commission financière et Myriam Canzali souhaite faire sa présentation au début car elle a encore une autre réunion de prévue.

Depuis la dernière assemblée générale, bien des changements ont eu lieu au sein du conseil de paroisse et nous avons le plaisir de vous présenter Carole Tanner, Patricia Hauf et André Kolly qui ont accepté un mandat pour cette nouvelle législature. Je les en remercie sincèrement et leur souhaite bien du plaisir dans leur nouvelle tâche.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de la convocation, la présidente nomme comme scrutateurs Gérard Repond et François Nicolet

Excusés : Marilou Schafer, Olivier Brugger

Sont présentes : 22 personnes, 12 majorités

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2018*
2. Présentation de l'Eveil à la Foi
3. Comptes 2018
 - a) de fonctionnement
 - b) d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
4. Budget 2019
 - a) de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
5. Commission financière
 - a) Démission et élection de deux nouveaux membres
6. Informations pastorales
7. Quel avenir pour notre paroisse ?
8. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 mars 2018

*Il ne sera pas lu. Il a pu être consulté sur le site de la paroisse ou directement chez notre secrétaire. Aucune remarque n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité à main levée. La présidente remercie Brigitte Richard pour la rédaction de ce procès-verbal.

2. Présentation de l'Eveil à la Foi

La présidente donne la parole à Myriam Canzali pour présenter l'Eveil à la Foi dont elle s'en occupe déjà fort longtemps.

Tout d'abord, elle remercie chaleureusement le Conseil de paroisse de leur invitation.

Myriam Canzali explique ce qui se passe lors des réunions. Elle veut que les enfants trouvent leur place dans notre Eglise. On peut également souligner que les grands-parents ont également un rôle important auprès des enfants pour leur parler de Dieu et de Jésus.

La présidente remercie Myriam Canzali pour toutes ces informations et l'Abbé Robert remercie l'Equipe de l'Eveil à Foi pour leur investissement.

3. Comptes 2018

La présidente donne la parole à Carole Tanner pour commenter les comptes de fonctionnement 2018.

Assemblée et conseils paroissiaux

01.300.0 Rétribution du conseil paroissial

Budget 2018 : Fr. 4500.00

Compte 2018 : Fr. 4020.00

Nous avons siégé longtemps à 3 ou 4 conseillers au vu de la difficulté de trouver des membres.

Administration générale

02.310.0 Fourniture de bureau

Budget 2018 : Fr. 200.00

Compte 2018 : Fr. 332.55

Ce sont là essentiellement notre participation de 25% aux frais de photocopies de Praroman

02.317.0 Frais de déplacements et dédommagements

Budget 2018 : Fr. 1200.00

Compte 2018 : Fr. 1720.00

Plus de déplacements des conseillers (séances etc...)

Culte et célébration

390.301.0 Traitements organiste et directeur

Budget 2018 : Fr. 10500.00

Compte 2018 : Fr. 10659.90

Nous avons dû remplacer M. Chassier pendant ses vacances.

390.365.0 Don au chœur-mixte / Musique

Budget 2018 : Fr. 1400.00

Compte 2018 : Fr. 1900.00

Il y a eu les 50 ans du chœur-mixte avec un théâtre. Fr. 500.00 supplémentaire ont été versés.

Ministère pastoral

391.352.8 Participation à l'UP

Budget 2018 : Fr. 14800.00

Compte 2018 : Fr. 14405.54

En fonction du décompte. Ce sont des charges liées.

Eglise

394.312.0 Frais de chauffage et électricité

Budget 2018 : Fr. 3600.00

Compte 2018 : Fr. 4086.50

Nous avons dû maintenir une température constante pour notre orgue.

394.315.00 Frais d'entretien des installations

Budget 2018 : Fr. 3000.00

Compte 2018 : Fr. 3318.15

Nous avons acheté un chauffage pour la sacristie, réparer les portes automatiques de l'église

Partage et entraide

59.365.2 Don à des œuvres diverses

Budget 2018 : Fr. 300.00

Compte 2018 : Fr. 300.00

Au vu du résultat négatif en 2017, nous avons décidé de donner aux œuvres du village soit au chœur d'enfants les Smartiz, Mouret Solidaire et Croques-Vacances.

Impôts

90.319.1 Pertes débiteurs

Budget 2018 : Fr. 900.00

Compte 2018 : Fr. 4497.85

Ce sont les montants comptabilisés suite aux actes de défaut de biens reçus.

90.400.0 Impôts sur le revenu/fortune

Budget 2018 : Fr. 81000.00

Compte 2018 : Fr. 105285.75

Bonnes entrées ...

Cure

941.314.0 Entretien et rénovation

Budget 2018 : Fr. 2500.00

Compte 2018 : Fr. 2465.30

Des travaux de peinture ont été faits suite aux changements de locataire dans le 2^{ème} appartement.

941.423.1 Location 2^{ème} appartement

Budget 2018 : Fr. 9600.00

Compte 2018 : Fr. 9200.00

L'appartement a été vide 1 mois mais nous avons pu augmenter légèrement le loyer de Fr. 100.00 par mois.

Villa Froucht

942.314.0 Entretien et rénovation des bâtiments

Budget 2018 : Fr. 0.00

Compte 2018 : Fr. 2178.00

Les travaux extérieurs ont provoqué des frais supplémentaires pour le trottoir. Nous avons participé à ces frais de moitié avec la commune du Mouret.

La présidente demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle donne la parole à Pierre Bourguet pour la lecture du rapport.

La commission financière a pris connaissance des comptes 2018, en date du 14 mars 2019. Elle a eu à disposition toutes les pièces comptables et remercie la caissière, Brigitte Richard pour l'excellente tenue de la comptabilité

La comptabilité fait ressortir un bénéfice de Fr. 1661.59

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2018.

La présidente donne la parole à Carole Tanner pour le compte d'investissement 2018.

On constate que les charges pour les travaux extérieurs de la Villa Froucht ont été respecté.

La commission financière prie l'assemblée d'approuver le compte d'investissement 2018. Ce qui fut approuver à l'unanimité.

4. Budget 2019

La présidente redonne la parole à Carole Tanner pour commenter le budget de fonctionnement.

Voici quelques points que l'on peut commenter :

Culte et célébration

390.365.0 Don au chœur-mixte/musique

Le conseil va octroyer un don de Fr. 1000.00 à la fanfare l'Avenir dès 2019 au lieu des Fr. 400.00. En effet, le conseil a fait un calcul en fonction de ce qui est versé au chœur-mixte (directeur de chœur, organiste) et du nombre des prestations annuelles.

Ministère pastoral

391.352.8 Part. à l'Unité pastoral

Compte 2018 : Fr. 14405.54

Budget 2019 : Fr. 15660.00

Ce montant a été repris selon le budget établi de l'UP.

Cure

941.314.0 Entretien et rénovation

Budget : Fr. 7800.00

Le conseil prévoit de mettre des moustiquaires et un store, ceci au 2^{ème} appartement.

Le budget prévoit un bénéfice de Fr. 3719.45

La présidente remercie Carole Tanner pour sa présentation.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la commission financière donne lecture de leur rapport favorable.

Après vote à main levée, l'assemblée approuve à l'unanimité le budget de fonctionnement 2019.

5. Démission et élection de deux membres de la commission financière

La présidente informe que M. Georges Brulhart et M. Olivier Brugger ont donné leur démission. Françoise Suchet donne lecture de leur courrier.

La présidente demande si quelqu'un serait intéressé par ce mandat. Ce n'est pas le cas, le conseil propose M. Jean-Bernard Marty et Mme Marilou Schafer (qui ont tous deux acceptés)

Après vote, l'assemblée nomme ces deux personnes en tant que membre de la commission financière.

La commission financière sera représentée par Mme Marilou Schafer, M. Pierre Bourguet et M. Jean-Bernard Marty. Le conseil les remercie chaleureusement pour leur dévouement.

6. Informations pastorales

La présidente donne la parole à l'Abbé Robert.

Il remercie le Conseil de paroisse, les membres du Conseil de communauté et tous les acteurs des célébrations.

Au sein l'EP, on aimerait ranimer la vie pastorale, mais comment ? il manque des fidèles et des prêtres.

Voici quelques chiffres pour la paroisse de Bonnefontaine :

- 3 baptêmes
- 11 Premiers communiant
- 4 sorties églises
- 4 décès

La Messe de reprise aura lieu à Marly le 14 septembre 2019. Apéro est organisé par le CAM (centre d'accueil des migrants)

Le souper des bénévoles aura lieu le 21 juin dès 19h00 au home Linde.

La présidente remercie l'Abbé Robert pour ces infos.

7. Quel avenir pour notre paroisse

Ces dernières années, lors de l'assemblée ordinaire, la présidente commençait par présenter un ou plusieurs nouveaux conseillers. Il est de plus en plus difficile pour notre paroisse de 450 membres de trouver des personnes motivées et engagées envers notre Eglise. On comprend que l'on soit attaché à sa commune et à sa paroisse, mais aujourd'hui, à la table des conseillers, seule Carole est une enfant du pays comme on dit.

La présidente souhaite présenter un tableau afin que vous vous rendiez compte de ce qui se fait au sein de notre paroisse et de ce qui se fait en partenariat avec Praroman. Chacune de nos paroisses a son propre conseil, sa commission financière, ses employés et bénévoles, son chœur-mixte, son organiste et ses cérémonies.

Nous fonctionnons avec Praroman pour diverses cérémonies (1^{er} Communion, Fête-Dieu, Pâques, Crèche-Vivante, Noël). Les servants de messe accompagnent les 2 paroisses. (D'ailleurs il n'y a plus d'enfants de Bonnefontaine, servants.)

Le Centre paroissial de Praroman est aussi utilisé par les gens de Bonnefontaine (aussi bien par les enfants pour la préparation de la 1^{ère} Communion que par des adultes pour la soupe de Carême ou des réunions, d'ailleurs nous participons financièrement à ce centre. C'est à Praroman que l'on trouve le secrétariat paroissial et c'est à Praroman que l'on peut faire nos derniers adieux aux personnes qui nous sont chères.

Ceci nous permet de voir que déjà bien des activités sont mises en commun. Seul le point administration est propre à chaque paroisse. C'est aujourd'hui à nouveau que nous nous interrogeons sur la suite et surtout sur le remplacement du conseil pour la nouvelle législature, à savoir en 2023.

La présidente laisse la parole afin d'exprimer vos sentiments et vos inquiétudes. Pour la suite, nous imaginons nous rapprocher de Praroman, toutefois cela se fera tout au long de cette législature, avec pour 2020, votre accord pour discuter et mettre en place différentes conventions relatives à notre paroisse, pour 2021 la présentation de ces conventions et par la suite, si cela devait se faire, une présentation d'un projet de fusion.

M. Albert Egger veut bien y réfléchir. Malheureusement, certains points n'étaient pas très clairs lors du dernier projet de fusion, selon M. Michaël Clerc. Mais il faut aller de l'avant et y penser sérieusement.

L'Abbé Robert informe que les divers conseils de communauté vont aussi réfléchir à une mise en commun.

8. Divers

La présidente donne la parole à l'assemblée.

On fait la remarque que sur le site de la commune du Mouret, il y a juste des informations sur la paroisse de Praroman et non sur Bonnefontaine. Pourquoi ? Le conseil en prend acte.

Jean-Paul Bernard informe qu'il reste toujours disponible pour des questions et des problèmes de sono.

Michaël Clerc remercie le conseil pour son soutien envers le chœur-mixte.

Françoise Marty demande des rameaux car elle veut faire des bouquets avec les enfants.

Jeanne-Marie Marty avise qu'elle ne s'occupera pas des repositoires mais qu'elle a du matériel à disposition.

Informations sur UP

L'année passée, avec la mise en route de la nouvelle législature et la fin de la construction du nouveau Centre Paroissial de Marly, un groupe de travail a été constitué, composé du Président du Conseil de gestion, de l'administrateur et de Président du Conseil de Paroisse de Marly. Plusieurs articles ont été corrigés, complétés ou même annulés. Toutes ces modifications ont été acceptées par le conseil de gestion et par la majorité des conseils de Paroisse du haut. Malheureusement, la Paroisse de Marly, alors que l'ancien Président faisait partie du groupe de travail, refuse pour l'instant de signer cette convention.

De plus, la paroisse de Marly nous demande une contribution 3 x supérieure à celle que l'on avait jusqu'à ce jour sans que quiconque de nos paroisses ai pu donner son avis pour cette construction. Donc pour l'instant, c'est la convention de 2005 qui reste en vigueur jusqu'à nouvel avis. Le nouveau président de paroisse de Marly, M. Emmenegger qui vient d'entrer en fonction va étudier le problème, le conseil de gestion nous informera de la suite des événements.

Informations sur les clés de l'église

Suite à des vols commis dans divers lieux de culte, la police cantonale nous a mis en garde. Dès lors, le conseil a pris ses dispositions. Désormais, vous ne trouverez plus de clé sous le tapis de l'ambon pour vous rendre à la sacristie. Seules des personnes travaillant pour notre église ont reçu une clé facilitant leur tâche.

Remerciements

L'assemblée générale nous permet de remercier des personnes méritantes et nous avons ce soir plusieurs personnes qui ont œuvrées pour le bon fonctionnement de notre paroisse.

Tout d'abord Georges Brulhart.

C'est en 1991 que Georges entre à la commission financière de la paroisse, amoureux des chiffres et des diverses transactions. C'est avec sérieux et application qu'il épluche les comptes de la paroisse. Ces remarques pertinentes sont toujours les bienvenues. Un grand merci Georges pour ton dévouement au sein de notre paroisse.

M. Olivier Brugger (absent ce soir) sera également remercié personnellement pour son engagement auprès de notre paroisse en tant que membre et président de la commission financière.

Nous avons également reçu une lettre de Jeanine Marty qui est lu par Françoise Suchet.

Que serait une église, un Autel ou une fête sans fleurs ? Des fleurs, Jeanine en a cueilli et arrangé beaucoup afin de garnir chaque semaine notre église. Impossible de déterminer depuis quand Jeanine donne de son temps et de sa créativité pour orner notre église. Lorsqu'on lui pose la question, elle répond : « depuis fort longtemps ».

C'est avec nos chaleureux applaudissements que nous la remercions pour ton engagement tout au long de ces nombreuses années auprès de notre paroisse.

La présidente profite de présenter notre nouvelle fleuriste. Il s'agit de Mme Karine Zimmermann, habitant Essert. C'est une jeune fleuriste de formation. Bienvenue !

Remerciements encore à nos anciens conseillers.

Tout d'abord Jean-Paul Bernard qui a rejoint le conseil en 2016, responsable de la Pastorale et accessoirement de la sonorisation de l'église. Il est toujours prêt à donner de son temps, à transmettre sa bonne humeur même lorsque sa santé a décliné. Au nom du conseil de paroisse et au nom de tous les paroissiennes et paroissiens, on le remercie sincèrement pour ton dévouement.

Et pour terminer, Raphaël Berset...

17 ans, cela représente au moins 170 séances, 17 assemblées ordinaires, 4 assermentations et en qualité de responsable des bâtiments, de très nombreuses réunions de chantiers. Par exemple, ce fichu chauffage à la cure ou à l'église qui ne démarre pas, une porte qui grince, une ampoule ici, des réparations à la cure, des travaux à la villa Froucht et ce fameux captage de l'eau de source. Qu'importe, à chaque problème sa solution, à savoir... un coup de fil à Raphaël. Tout au long de ces années tu as répondu présent, tu as étudié les problèmes et proposer différentes solutions. Nous avons apprécié tes qualités et tes compétences. Au nom de la communauté de Bonnefontaine, sincères remerciements pour ta fidélité et ton engagement.

Toutes ces personnes ont reçu de vifs applaudissements et un cadeau.

La présidente profite de cette assemblée pour présenter toute sa gratitude à toutes les personnes qui oeuvrent au sein de la paroisse soit par

- Leur présence auprès des malades
- Le nettoyage du linge, nappes, aubes etc.
- La décoration de l'église, de la grotte
- La préparation de la crèche,
- Le nettoyage de l'église
- L'animation auprès de nos aînés

Nos remerciements vont également aux personnes qui animent et embellissent les célébrations, comme nos lecteurs, lectrices, auxiliaires de la communion, sacristain et sacristine, organiste, directeur et sous-directrice de chœur-mixte et bien sûr le chœur-mixte lui-même

Nos remerciements vont également à la commune du Mouret pour sa collaboration aux niveaux administratifs et édilitaires.

Elle espère n'avoir oublié personne, si oui elle s'en excuse, elle remercie sincèrement la secrétaire-caissière Brigitte Richard, et ses collègues pour leur dévouement et avec qui elle a beaucoup de plaisir à travailler. A vous paroissiennes et paroissiens, un très grand merci pour votre présence et pour la confiance que vous nous témoignez.

Aucune autre remarque n'étant formulée, la présidente souhaite à tous de belles fêtes de Pâques et lève l'assemblée à 21h27 et invite cordialement l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Bonnefontaine, le 30 avril 2019

La Présidente
Corine Jungo

La Secrétaire
Brigitte Richard

Les membres du conseil

Carole Tanner

Patricia Hauf

André Kolly

Françoise Suchet